

Utilisation de la

# PRÉSENTE DOCUMENTATION

CHAPITRE

1

Le **Guide organisationnel** propose une démarche concrète d'organisation des activités d'alternance travail-études. On y aborde l'encadrement des élèves, les relations avec les entreprises, la formation du personnel de l'établissement, la mise en place des procédés administratifs, etc. **La démarche qui y est proposée est facultative**, et chaque établissement est invité à l'adapter à sa réalité.